



AGRESSION, INSULTES, MENACES DE MORT

A QUAND LE TRANSFERT DISCIPLINAIRE ?

Ce matin, à 9h15, le détenu A, connu pour de multiples incidents disciplinaires et placé à l'isolement depuis plusieurs mois devait être remis aux forces de l'ordre pour une garde à vue.

Fortement énervé depuis la veille suite à la notification de refus de son « choix » de transfert, un des officiers en charge des ELSP s'était rendu sur place ; il s'est dans un premier temps fait copieusement insulté, puis le détenu s'est violemment débattu, voulant se soustraire aux moyens de contrainte, provoquant une fracture du doigt de l'officier... (15 jours d'arrêt préconisés par le médecin).

Il a ensuite opposé une inertie physique jusqu'à sa prise en charge au greffe et a alors proféré des menaces de mort en nommant expressément par leurs noms et prénoms à l'encontre de l'officier en charge du secteur QI et de l'officier à qui il venait de s'en prendre.

FO Justice félicite les officiers et les agents qui ont su garder leur sang-froid et maîtriser le détenu en utilisant la force strictement nécessaire.

FO Justice exige une sanction à la hauteur des faits gravissimes perpétrés par le détenu A.

***FO Justice* un transfert disciplinaire dans les plus brefs délais.**

